

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00271 Numéro SIREN : 434 829 214 Nom ou dénomination : PIERsoGEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004900

PIERsoGEST
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500.000 Euros
Siège social : 810 Chemin des Berles
83230 BORMES-LES-MIMOSAS
434 829 214 - R.C.S TOULON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31.12.2022

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 604.699 Euros :

- résultat de l'exercice 604.699 Euros
- auquel s'ajoute le Report à nouveau 2.015.784 Euros
Formant un résultat distribuable de 2.620.483 Euros

- **A titre de dividende aux associés** **300.000 Euros**
Soit 48 Euros pour chacune des 6.250 parts sociales.

Ce dividende éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement à compter de ce jour.

- le solde au compte **Report à nouveau** **2.320.483 Euros**

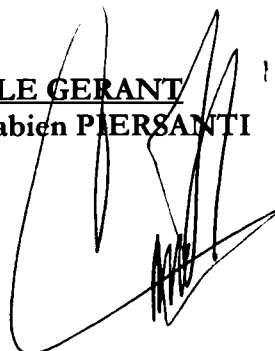
La collectivité des associés constate qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents qui ont été éligibles à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts :

- exercice clos le 31.12.2019 : 150.000 €
- exercice clos le 31.12.2020 : 350.000 €
- exercice clos le 31.12.2021 : néant

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Fait à BORMES-LES-MIMOSAS
Le 30 juin 2023

LE GERANT
M. Fabien PIERANTI



Désignation de l'entreprise : SARL PERSOGEST **Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*** 12

Adresse de l'entreprise : 810 CHEMIN DES BERGES **83230 BORMES LES MIMOSAS** **Durée de l'exercice précédent*** 12

Numéro SIRET* 43482921400023 **Néant** ☐

		Exercice N clos le.		N-1		
		31/12/2022		31/12/2021		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	6 360		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
Terrains	AN	AO				
Constructions	AP	AQ	10 891			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	27 215	65	317	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
Autres participations	CU	CV	27 261		25 791	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	788 266	5 787 951	6 144 235	
Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 000		2 000	
TOTAL (II)	BJ	6 650 008	832 732	5 817 277	6 172 343	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	631 667	1 101 113	
	Autres créances (3)	BZ	CA	116 363	67 383	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	193 258	231 007	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	941 288	941 288	1 399 503	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 591 296	832 732	6 758 564	7 571 846	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 817 212	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Page 22

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PIERsOGEST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 500 000..)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 200	50 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 872 882	1 872 882
	Report à nouveau	DH	2 015 784	806 764
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	604 699	1 209 020
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 043 565	4 438 866
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 287
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 463 411	2 774 952
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 739	3 119
	Dettes fiscales et sociales	DY	155 244	252 627
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	87 605	99 996
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 714 999	3 132 980
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 758 564	7 571 846
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 714 999	3 132 980
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2020, notre société a autorisé la société GROUPE PIERSANTI à se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés selon les dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts.

La redevance d'IS due à la mère est égale à l'impôt société qu'elle aurait payé en l'absence d'intégration.

A ce titre, notre société a constaté une redevance d'IS au 31 décembre 2022 de 196 388.00 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 047		
Installations générales agencements aménagements des constructions	10 891		
Matériel de transport	21 437		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 843		
TOTAL	38 171		
Autres participations	7 588 582		985 105
Prêts, autres immobilisations financières	2 000		
TOTAL	7 590 582		985 105
TOTAL GENERAL	7 635 800		985 105

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		687	6 360	6 360
Installations générales agencements aménagements constr.			10 891	10 891
Matériel de transport			21 437	21 437
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 843	5 843
TOTAL			38 171	38 171
Autres participations			6 603 477	6 603 477
Prêts, autres immobilisations financières			2 000	2 000
TOTAL			6 605 477	6 605 477
TOTAL GENERAL		687	6 650 008	6 650 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 047		687	6 360
Installations générales agencements aménagements constr.	10 891			10 891
Matériel de transport	21 437			21 437
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 525	252		5 777
TOTAL	37 854	252		38 106
TOTAL GENERAL	44 901	252	687	44 466

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	252				
TOTAL	252				
TOTAL GENERAL	252				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	788 266				788 266
TOTAL	788 266				788 266
TOTAL GENERAL	788 266				788 266

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 576 216	5 815 212	761 004
Autres immobilisations financières	2 000	2 000	
Autres créances clients	631 667	631 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	317	317	
Groupe et associés	46 331	46 331	
Débiteurs divers	69 715	69 715	
TOTAL	7 326 246	6 565 242	761 004

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 739	8 739		
Personnel et comptes rattachés	4 764	4 764		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 553	18 553		
Taxe sur la valeur ajoutée	130 252	130 252		
Autres impôts taxes et assimilés	1 675	1 675		
Groupe et associés	1 463 411	1 463 411		
Autres dettes	87 605	87 605		
TOTAL	1 714 999	1 714 999		

Précision Groupe et associés :

PIERsoBAT

Compte courant créditeur de 517 162.65 €

GROUPE PIERSANTI

Compte courant créditeur de 946 248.21 €

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	80.0000	6 250			6 250

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	574
Dettes fiscales et sociales	7 025
Total	7 598

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LE POSEIDON	64 237	100.00	62 737
- URBAN PATIO	43 702	100.00	45 202
- 180° SUD	2 192	100.00	3 692
- TERRASSE COTE MER	10 818	100.00	12 318
- LES HESPERIDES	3 396	100.00	1 896
- L'ILE VERTE	7 638	100.00	9 138
- LE JARDIN DU LAYET	1 500	100.00	340
- CARRE LAZARE	2 367	98.00	3 867
- ILOA PARK	124 021	98.00	125 521
- DOMAINE TERRE ET MER	470 296	98.00	467 726
- RAYOL BAY	1 500	98.00	
- CAP NATURE	11 706	98.00	13 206
- LE PATIO DU PIN	51 986	98.00	53 486
- LES ECRINS	1 500	98.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- PIERSOHOME	490 374	50.00	417 076
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

16

Désignation de l'entreprise : SARL PIERsOGEST		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ 31/12/2022
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs